PMRA APPROVED – MW
2013-2712
NOV 2013

# *Serenade*® ASO^MC

Un biofongicide sous forme de suspension aqueuse

**COMMERCIAL**

**GARANTIE :**
Souche QST 713 de *Bacillus subtilis* sec, contient un minimum de 1 x $10^9$ CFU/g

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**N^o D'HOMOLOGATION : 28626 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**CONTENU NET : 9.46L - 1000L**

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

Date de fabrication : Fabriqué au Mexique

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes et de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**PREMIERS SOINS :**
En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique.

**PRÉCAUTIONS :**
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une sensibilisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter d'inhaler ou de respirer les bruines. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants imperméables et un respirateur approuvé par le NIOSH doté d'un filtre N-95, R-95, P-95 ou HE pour produits biologiques lors de la manipulation, et durant le nettoyage et les réparations. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

**ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :**
Pour prévenir la contamination, garder ce produit à l'écart des aliments destines à la consommation humaine ou animale.
**ENTREPOSAGE :** Conserver dans un endroit sec et hors de la portée des enfants. Entreposer à la température ambiante pour une période jusqu'à trois ans à compter de la date de fabrication. Entreposer dans le contenant d'origine seulement. Garder le contenant fermé quand le produit n'est pas utilisé

ÉLIMINATION :
1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter l'eau de rinçage au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :**
Serenade ASO est un biofongicide préventif à large spectre pour la répression de plusieurs maladies des plantes. Il peut être appliqué en pulvérisation foliaire seule ou dans le cadre d'un programme de pulvérisation en alternance avec d'autres produits homologués de protection des récoltes. Pour une efficacité optimale, appliquer Serenade ASO avant l'apparition de la maladie ou aux premiers stades de celle-ci. Quand les conditions sont favorables au développement de graves maladies, utiliser Serenade ASO en alternance avec d'autres fongicides homologués. Serenade ASO peut être appliqué avec un équipement d'application terrestre.

**LUTTE ANTIPARASITAIRE INTÉGRÉE (LAI) :**
Pour la gestion de la résistance aux maladies, Serenade ASO peut être intégré dans une stratégie globale de lutte aux maladies et aux ennemis des cultures où l'emploi d'un fongicide est nécessaire. Suivre les pratiques reconnues pour réduire le développement de maladies. Consulter les autorités agricoles locales pour connaître les stratégies de LAI développées pour votre (vos) culture(s) et emplacement.

**DÉTERMINATION DE LA DOSE À UTILISER :**
Lire attentivement et suivre les directives d'emploi indiquées sur l'étiquette, et respecter les doses et les restrictions indiquées. Appliquer Serenade ASO avant l'apparition de la maladie ou dans les premiers stades de développement de celle-ci. Utiliser les doses maximales indiquées sur l'étiquette et des intervalles de pulvérisation plus courts lors de croissance rapide de la maladie. Pour une application adéquate, déterminer le nombre d'hectares à traiter, la dose recommandée sur l'étiquette et sélectionner les volumes d'eau nécessaires pour donner une bonne pénétration du couvert végétal et un recouvrement des parties des plantes qui doivent être protégées. Préparer seulement la quantité de solution à pulvériser nécessaire pour traiter la superficie mesurée. Une calibration précise de l'équipement de pulvérisation est essentielle avant l'emploi.

**DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE :**
Serenade ASO peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte incluant celui-ci et on peut aussi l'utiliser après la récolte sur les pommes de terre, avant leur entreposage.

**MODE D'APPLICATION :**
GÉNÉRAL : Éviter la dérive au site d'application est la responsabilité de l'applicateur. L'interaction de plusieurs facteurs (équipement utilisé et conditions météorologiques) influence le potentiel de dérive. L'applicateur et le producteur / coordonnateur du traitement sont responsables de prendre en considération tous ces facteurs avant de décider d'utiliser le produit. Les réglementations provinciales/ territoriales doivent être appliquées, le cas échéant.

Étant donné que ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS utiliser contre les organismes nuisibles en milieu aquatique.

TERRESTRE : Faire en sorte que le produit soit constamment agité pendant le mélange et l'application pour s'assurer d'avoir une suspension uniforme. Un recouvrement homogène est essentiel pour une lutte optimale aux maladies. Serenade ASO peut être utilisé dans un équipement de pulvérisation généralement utilisé pour les applications terrestres. Pour obtenir un bon recouvrement, utiliser la pression de pulvérisation, le volume d'eau par hectare, les buses, l'espacement entre les buses et la vitesse appropriés. Consulter les catalogues de buses et d'accessoires pour obtenir des renseignements spécifiques sur la calibration qui convient à l'équipement utilisé.

AÉRIEN : Utiliser la dose indiquée pour la culture appropriée dans suffisamment d'eau pour obtenir un bon recouvrement homogène.

Serenade® est une marque de commerce déposée de Bayer.

## MODE D'EMPLOI

Lorsqu'il est appliqué avec un équipement de pulvérisation pour les applications terrestres ou aériennes selon les directives, Serenade ASO réprimera les maladies indiquées dans les cultures inscrites ci-dessous. Dans les cas de maladies modérées à graves, utiliser les doses les plus fortes et les plus courts délais d'application indiqués. Pour une efficacité optimale, appliquer Serenade ASO avant l'apparition de la maladie ou dans les premiers stades de développement de la maladie. Appliquer le produit dans un volume suffisant d'eau pour assurer un recouvrement total des plantes pour lutter efficacement contre les maladies. Serenade ASO a un DAAR de 0 jour et peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte, y compris celui-ci. Serenade ASO peut être utilisé en alternance avec d'autres fongicides homologués qui luttent contre la même maladie dans le cadre d'un programme de rotation. Ne pas appliquer le produit sur des cultures qui ne sont pas dans la liste.

### Application terrestre seulement

| **Culture** | **Maladie** | **Dose (litres/hectare)** | **Directives d'application** |
|---|---|---|---|
| Asperge | Pourriture grise *(Botrytis cinerea)* | 4,0-15,0 | Commencer l'application du produit tôt après l'émergence et quand les conditions sont propices au développement de la maladie, puis répéter à des intervalles de 7 à 10 jours. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Groupe de cultures 13 : petits fruits<br><br>Myrice; raisin d'ours; mûre; bleuet en corymbe et bleuet nain; cerise à grappe; gadelle et cassis; sureau; groseille; airelle fausse-myrtille; lingonne; mûre de Logan, mûre blanche; framboise; salal; amélanche; argousier; framboise sauvage. | Pourriture grise (*Botrytis cinerea)* | 4,0-15,0 | Commencer l'application du produit avant le développement de la maladie, puis répéter à des intervalles de 7 à 10 jours. |
| | Brûlure bactérienne *(Pseudomonas Syringae)* | 4,0-12,0 | Appliquer avant les pluies automnales, puis de nouveau durant la dormance avant le printemps. |
| Bleuet en corymbe, bleuet nain | Pourriture sclérotique *(Monilinia vaccinii-corymbosi)* | 24,0 | Commencer l'application du produit au stade du débourrement. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 14 jours. |
| GROUPE 13-07 : Petits fruits.<br><br>**Baie de cirier, raisin d'ours, mûre, bleuet en corymbe et bleuet nain, cerise de cerisier de Virginie, cassis, baie de sureau, groseille à maquereau, baie de gaylussaquier, airelle rouge, mûre de Logan, mûre véritable, cerise de cerisier de Pennsylvanie, framboise, baie de salal, amélanche, argouse et framboise sauvage.** | Pourriture grise *(Botrytis cinerea)* | 4,0-15,0 | Commencer l'application du produit avant le développement de la maladie et répéter le traitement à intervalles de 7 à 10 jours. |
| Groupe de cultures 5 (légumes Brassica) :<br><br>Brocoli, brocoli chinois, chou de Bruxelles, chou (toutes les variétés), chou-fleur, brocoli raab, brocoli cavalo, chou à rosette, chou frisé, chou-rave, mizuna, feuilles de moutarde, épinard moutarde, et feuilles de colza | Pourriture sclérotique *(Sclerotinia sclerotiorum)* | 12,0-24,0 | Commencer l'application du produit quand les conditions sont propices au développement de la maladie, puis répéter à des intervalles de 7 à 10 jours. |
| | Mildiou *(Peronospora parasitica)*<br><br>Pourriture à piqûres *(Alternaria / Xanthomonas Complex)* | 8,0-15,0 | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Groupe de cultures 6 : légumineuses<br><br>Haricot (*Lupinus* spp., *Phaseolus* spp. et *Vigna* spp.), pois chiche, lentille et pois (toutes les variétés) | Pourriture grise *(Botrytis cinerea)*<br><br>Pourriture sclérotique *(Sclerotinia sclerotiorum)* | 4,0-15,0<br><br>4,0-15,0 | Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation quand les conditions sont propices au développement de la maladie, puis répéter à des intervalles de 7 à 10 jours. |
| Soya | Pourriture sclérotique *(Sclerotinia sclerotiorum)* | 4,0-15,0 | Commencer l'application du produit tôt après l'émergence et quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours. |
| | Tache brune *(Septoria glycines)*<br><br>Tache ocellée *(Cercospora sojina)* | 1,0-4,0 | |
| Groupe de cultures 3 : (légumes bulbes)<br><br>Ciboulette, ail (toutes les variétés), poireau, oignon (toutes les variétés), et échalote | Pourriture du col (*Botrytis allii)*<br><br>Brûlure des feuilles (*Botrytis squamosa)* | 12,0-18,0 | Commencer l'application du produit dès le premier signe de la maladie ou quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours. |
| | Mildiou (*Peronospora destructor)* | 12,0-24,0 | |
| Arachide | Tache des feuilles *(Cercospora arachidicola, Cercosporidium personatum)* | 4,0-12,0 | Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation et quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours. |
| Groupe de cultures 1 : légumes à racines ou tubercules comestibles<br><br>Betterave potagère, betterave à sucre, carotte, céleri rave, cerfeuil, chicorée, ginseng, raifort, persil, panais, pomme de terre, radis, radis oriental, rutabaga, salsifis, patate douce, navet | Moisissure blanche *(Sclerotinia sclerotiorum)* | 8,0-15,0 | Commencer l'application du produit tôt après l'émergence et quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours. |
| Pomme de terre | Brûlure alternarienne *(Alternaria solani)* | | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Betterave à sucre, betterave potagère | Cercosporiose (*Cercospora beticola*) | 4,0 – 8,0 | Commencer l'application du produit tôt après l'émergence et quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.<br><br>Serenade ASO doit être appliqué avec un agent tension-actif non ionique à une concentration de 0,25 % v/v ou aux concentrations indiquées sur l'étiquette.<br>Utiliser un pulvérisateur à rampe pour application foliaire ou un pulvérisateur à rampe surélevée (aspersion).<br><br>Dans les cas d'infestations modérées à graves, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle d'application le plus court. |
| Groupe de cultures 9 : cucurbitacées<br><br>Cantaloup, courge à la cire, concombre, cornichon gherkin, gourde comestible, melon, melon brodé, citrouille, et melon d'eau | Mildiou *(Pseudoperonospora cubensis)*<br><br>Pourriture noire (*Didymella bryoniae*) | 5,0-15,0 | Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation, puis répéter à des intervalles de 7 à 10 jours. Dans les cas de maladies modérées à graves, utiliser la dose la plus forte et les intervalles les plus courts. |
| Tomate, poivrons (poivron d'Amérique, piment de Cayenne, piment type Jamaïque et poivron) | Blanc (*Erysiphe orontii, Leveillula taurica)* | 5,0-15,0 | Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation, puis continuer à des intervalles de 7 à 10 jours. Dans les cas de maladies modérées à graves, utiliser la dose la plus forte et les intervalles les plus courts. |
| | Tache bactérienne *(Xanthomonas campestris)* | 4,0-15,0 | Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation, quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours. Quand les conditions environnementales et le stade des plantes sont propices au développement rapide de la maladie, utiliser Serenade ASO en alternance avec d'autres bactéricides homologués dans le cadre d'un programme de rotation. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Groupe de cultures 8 : Légumes à fruit<br><br>Aubergine, cerise de terre, okra, pépino, poivrons (toutes les variétés), tomatillo, tomate | Pourriture grise (*Botrytis cinerea)* | 4,0-15,0 | Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation, puis répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours. Quand les conditions sont propices au développement rapide de la maladie, utiliser Serenade ASO en alternance avec d'autres fongicides homologués dans le cadre d'un programme de rotation. |
| | Brûlure alternarienne *(Alternaria solani)* | 8,0-15,0 | Faire la première application du produit lorsque les plantes mesurent 6 à 10 cm de hauteur ou quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter les traitements à des intervalles de 5 à 7 jours. |
| Raisin | Pourriture aigre (un complexe de pathogènes variés)* | 5,0-15,0 | Pourriture grise et pourriture aigre : Commencer l'application du produit à la floraison, avant la formation complète de la grappe, à la véraison et avant la récolte, jusqu'au jour de la récolte, si nécessaire. Appliquer le produit dans un volume suffisant d'eau pour assurer un recouvrement total des plantes. Serenade ASO peut être appliqué sur les fruits jusqu'au jour de la récolte, y compris celui-ci. |
| | Pourriture grise *(Botrytis cinerea)* | 5,0-15,0 | |
| | Blanc *(Uncinula necator)* | 9,0-15,0 | Blanc : Commencer l'application du produit quand les nouvelles pousses mesurent de 1 à 3 cm (0,5 à 1,5 po) de hauteur. Répéter quand les pousses mesurent entre 6 et 10 cm (3 à 5 po) de hauteur et quand elles mesurent de 18 à 20 cm (8 à10 po) de hauteur, puis à des intervalles de 7 à 10 jours par la suite. Dans les cas de maladies modérées à graves, utiliser la dose la plus forte et les intervalles les plus courts.<br><br>*Noter que la pourriture aigre est causée par de nombreux pathogènes à levure, fongiques et bactériens et que Serenade ASO n'a pas été testé pour lutter contre tous ces agents. |
| Groupe de cultures 4 : légumes à feuilles alimentaires<br><br>Amaranthe, roquette, | Blanc *(Erysiphe cichoracearum)* | 4,0-12,0 | Commencer l'application du produit quand les conditions environnementales sont propices au développement de la maladie et répéter à des intervalles de 7 à 10 jours. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| céleri, céleri chinois, laitue-céleri, cerfeuil, mâche, pissenlit, patience, endive, cresson, fenouil, laitue, arroche, persil, radicchio, et bette à carde | Pourriture grise *(Botrytis cinerea)* | 4,0-12,0 | Pour réprimer la maladie, commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation, puis continuer le traitement selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours. Quand les conditions environnementales sont propices au développement rapide de la maladie, utiliser Serenade ASO en alternance avec d'autres fongicides homologués dans le cadre d'un programme de rotation. Un recouvrement total est essentiel. |
| | Pourriture sclérotique (*Sclerotinia sclerotorum, S. minor*) | 5,0-15,0 | Affaissement des feuilles et des pommes : Appliquer sous forme de pulvérisation dirigée avec plusieurs buses pour chaque ligne d'ensemencement, dans suffisamment d'eau pour assurer un recouvrement complet des feuilles inférieures et du sol autour des plants, moins de 7 jours après l'éclaircissage ou la transplantation. Répéter les traitements à des intervalles de 10 à 14 jours si les conditions propices au développement de la maladie persistent. Utiliser une dose plus élevée et réduire les intervalles entre les traitements si la maladie exerce une pression allant de modérée à forte. |
| Laitue | Mildiou (*Bremia lactucae)* | 7,0-15,0 | Mildiou : Commencer l'application du produit quand les conditions sont propices au développement de la maladie, puis répéter à des intervalles de 7 à 10 jours. |
| Céleri | Pourriture rose (*Sclerotinia sclerotiorum)* | 5,0-15,0 | Pourriture rose : Faire la première application environ 8 semaines avant la récolte et répéter à 14 jours d'intervalle. |
| Épinard | Rouille blanche *(Albugo occidentalis)* | 4,0-8,0 | Commencer l'application du produit dès le premier signe de la maladie ou quand les conditions deviennent propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Fraise | Pourriture grise *(Botrytis cinerea)* | 4,0-15,0 | Commencer l'application du produit à partir de ou avant la floraison, puis répéter à des intervalles de 7 à 10 jours jusqu'à la récolte. Dans les cas de maladies graves, utiliser la dose la plus forte et les intervalles les plus courts. |
| Groupe de cultures 11 : fruits à pépins<br><br>Pomme, pommette, poire, poire orientale, coing, nèfle du Japon, cenelle et arbres fruitiers pomacés non productifs | Brûlure bactérienne (*Erwinia amylovora)* | 5,0-15,0 | Brûlure bactérienne : Commencer l'application du produit à entre 1 et 5 % de la floraison et répéter, si nécessaire, pour protéger les bourgeons ouverts non traités quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Pour une lutte optimale, utiliser Serenade ASO dès l'apparition de la brûlure bactérienne ou avant. En période de floraison rapide et d'infections fréquentes, pulvériser le produit à des intervalles de 4 à 7 jours. Après la chute des pétales, continuer l'application du produit à entre 7 et 10 jours d'intervalle si les conditions sont propices au développement de la maladie. Appliquer dans suffisamment d'eau pour obtenir un recouvrement complet. Pour une performance accrue, utiliser Serenade ASO en alternance avec la streptomycine dans le cadre d'un programme de rotation. |
| | Tavelure *(Venturia inaequalis; V. pirina)* | 12,0-24,0 | Commencer l'application au stade de la pointe verte ou lorsque les conditions environnementales favorisent l'apparition de la tavelure et répéter le traitement à intervalles de 7 à 10 jours, ou au besoin. Afin d'améliorer le rendement, lorsque les conditions environnementales sont propices à un développement rapide de la maladie, utiliser Serenade ASO dans un mélange en cuve ou en rotation avec d'autres fongicides homologués. |
| | Blanc (*Podosphaera leucotricha)* | 10,0-15,0 | Blanc : Commencer l'application du produit au stade du bourgeon, ou avant, si les conditions sont favorables au développement de la maladie. Répéter les applications jusqu'au deuxième traitement à des intervalles de 7 à 10 jours. Dans les cas de maladies modérées à graves, utiliser la dose la plus forte et les intervalles les plus courts. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Groupe de cultures 12 : fruits à noyau<br><br>Abricot, cerise, nectarine, pêche, prune, prune-abricot et pruneau | Pourriture brune *(Monilinia spp.)* | 8,0-12,0 | Commencer l'application du produit au début de la floraison et répéter selon le besoin à des intervalles de 7 jours jusqu'à la fin de la chute des pétales. |
| Radis, navet et rutabaga | Mildiou (*Peronospora parasitica)* | 10,0 | Mildiou: Commencer l'application du produit quand les conditions sont propices au développement de la maladie, puis répéter à entre 7 et 10 jours d'intervalle. |
| GROUPE 19 : Épices et fines herbes.<br><br>**Anis, mélisse, basilic, bourrache, camomille, carvi, cataire, céleri (graine), cerfeuil, ciboulette, coriandre, balsamite, aneth, fenouil, fenugrec, marrube, baie de genévrier, lavande, citronnelle, livèche, souci officinal, moutarde (graine), capucine, persil, romarin, sauge, sarriette, laurier, thym, thé des bois, aspérule odorante et absinthe y compris les plants repiqués** | Pourriture grise (*Botrytis cinerea*); moisissure blanche *(Sclerotinia sclerotiorum)* | 4,0 -15,0 | Commencer l'application du produit lorsque les conditions environnementales sont propices au développement de la maladie. Répéter le traitement à intervalles de 7 à 10 jours, au besoin. |

**Application terrestre ou aérienne**

| **Culture** | **Maladie** | **Dose (litre/hectare)** | **Directives d'application** |
|---|---|---|---|
| Canola | Pourriture sclérotique *(Sclerotinia sclerotiorum)* | 1,0-4,0 | Commencer l'application du produit lorsque la floraison atteint 20 à 30 %. On peut effectuer un deuxième traitement 7 à 10 jours plus tard quand la floraison est à environ 50 % et avant une chute importante des pétales, si les conditions demeurent favorables au développement de la maladie. Employer une dose plus élevée dans les champs où cette maladie a déjà fait des ravages. |

| **Culture** | **Maladie** | **Dose (litre/hectare)** | **Directives d'application** |
|---|---|---|---|
| SOUS-GROUPE 20A : Oléagineux (sous-groupe du colza)<br><br>**Canola, bourrache, crambé, saliquier, vipérine, lin, caméline, vélar d'Orient, lesquerelle, lunaire, limnanthe, asclépiade, graine de moutarde, radis oléagineux, graine de pavot, colza, julienne des dames, cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures** | Pourriture sclérotique *(Sclerotinia sclerotiorum)* | 2,5 – 6,25 | Commencer l'application du produit lorsque la floraison atteint 20 à 30 %. On peut effectuer un deuxième traitement de 7 à 10 jours plus tard quand la floraison est à environ 50 % et avant la chute importante des pétales, si les conditions demeurent favorables au développement de la maladie. Employer une dose plus élevée dans les champs où cette maladie a déjà fait des ravages.<br>Volume de pulvérisation : au moins 50 L/ha |

**Directives pour un épandage aérien**

Appliquer le produit seulement à partir d'un aéronef à voilure fixe ou tournante, à l'aide d'un équipement qui a été réglé de manière fonctionnelle et opérationnelle en tenant compte des conditions atmosphériques dans la région, et en se conformant aux doses et aux conditions d'application stipulées sur cette étiquette.

Les doses, conditions et précautions indiquées sur l'étiquette sont spécifiques à ce produit. Appliquer le produit uniquement à la dose recommandée pour un épandage aérien sur cette étiquette.

Assurer un épandage uniforme en utilisant des repères appropriés et/ou un équipement de balisage électronique.

**Mises en garde concernant l'utilisation**

Appliquer uniquement lorsque les conditions météorologiques à l'endroit du traitement permettent d'obtenir un recouvrement complet et uniforme de la culture.
Appliquer seulement lorsque les conditions météorologiques sont conformes aux exigences des autorités locales et/ou provinciales.

**Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront mis à bord de son appareil. On peut toutefois charger, à l'aide d'un circuit fermé, les produits chimiques prémélangés.

Il est préférable que le pilote soit en mesure de communiquer avec chaque lieu de traitement durant l'épandage

Les travailleurs sur le terrain et les responsables du mélange et du chargement doivent porter l'équipement de protection individuelle décrit dans la section des PRÉCAUTIONS de cette étiquette.

Tout le personnel sur les lieux doit bien se laver les mains et le visage avant de manger et de boire. Les vêtements de protection, la cabine de l'aéronef ou l'habitacle du véhicule doivent être décontaminés régulièrement.

**Mises en garde propres au produit**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. En cas de questions, appeler le fabricant au 1-800-728-0014 ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant agricole ou forestier de la province. L'application de ce produit spécifique doit satisfaire et/ou être conforme aux utilisations aériennes et aux doses stipulées et à ce qui suit :

Volume : Appliquer la dose recommandée dans une quantité de bouillie d'au moins 50 litres par hectare.

**Protection contre les maladies après la récolte**

| **Post-récolte** | **Maladie** | **Dose (mL/tonne)** | **Directives d'application** |
|---|---|---|---|
| Pommes de terre | Tache argentée *(Helminthosporium solani)* | 85-175 | Pommes de terre : Pour une application post-récolte afin d'aider à supprimer la tache argentée. La désinfection et d'autres pratiques culturales devraient aussi être employées pour aider à enrayer et à minimiser la possibilité de maladie.<br><br>Application sur le convoyeur : Préparer l'équivalent de 5 à 10 litres de Serenade ASO dans 100 litres d'eau. Pulvériser 2 litres de cette suspension de Serenade ASO et d'eau par tonne de pommes de terre. Pour assurer un recouvrement complet, les pommes de terre doivent être en mouvement et tourner sur le convoyeur avant d'atteindre l'aire d'entreposage. Au besoin, régler la quantité de bouillie pulvérisée pour garantir un recouvrement complet des tubercules, tout en maintenant la dose recommandée de Serenade ASO par tonne de pommes de terre. |

Serenade est une marque de commerce déposée de Bayer
© Bayer, 2005